







FORMATION EN PRÉSENTIEL

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCES DE FORMATEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (SECTEUR INDUSTRIE, BÂTIMENT ET COMMERCE)

 Mise en oeuvre Alternance théorie/Pratique	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 3 mini > 10 maxi	 Durée 21 heures / 3 jour(s)
---	--	--	--

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif de maintenir et d'actualiser les compétences acquises lors de la formation initiale de formateur PRAP

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable d'accompagner l'entreprise dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action PRAP
- Etre capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise
- Etre capable de mobiliser les différents acteurs et d'assurer la promotion de la PRAP
- Etre capable d'analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail dans le but de proposer des améliorations
- Etre capable de déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (HOT) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés
- Etre capable de construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise
- Etre capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte
- Etre capable de concevoir et d'organiser une formation action PRAP
- Etre capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation
- Etre capable d'assurer ou de faire assurer la gestion administrative d'une session

PUBLIC CONCERNÉ

Formateur PRAP

PRÉ-REQUIS

- Certificat de formateur PRAP
- Acquérir les bases en prévention (formation INRS)

Tarif	500 € NET par participant
Réf.	PRO-000035
Formulaire d'inscription	INSCRIPTION DIRECTE ou sur https://www.gps-bretagne.bzh/devis-inscription/
Contact	0222551530 contact@gps-bretagne.bzh www.gps-bretagne.bzh



PROGRAMME

- **Partie 1:**
 - Modalités d'organisation de la formation, présentation des formateurs, des stagiaires.
 - Recueil des attentes
 - Présentation des dossiers préparés au préalable (analyse d'une action de formation organisée en démarche projet)
- **Partie 2:**
 - Evolution du document de référence
 - Echanges de pratique sur le développement du dispositif et les nouveaux enjeux
 - Évolution des pratiques d'animation et actualités
 - Outil d'observation et d'analyse PRAP
 - Les outils d'évaluation des préconisations et de hiérarchisation (grille de critères de choix)
- **Partie 3:**
 - Partage de pratiques et innovation pédagogique sur des séquences choisies de la formation acteur PRAP.
 - Animation de séquences
 - Bilan de la formation

LES PLUS

Formation axée sur l'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées et novatrices. Acquisition de compétences transversales et transférables.

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Philippe GOSELIN	Formateur de formateurs PRAP certifié INRS	Selon les modalités de certification du document de référence en vigueur	Certificat de Formateur PRAP IBC délivré par l'INRS

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (secteur Industrie, Bâtiment et Commerce)